

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DE LA COMMUNE D'OS-MARSILLON
DU 11 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois le onze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme TOULOUSE, Maire.

Présents : Mmes Nelly BREIL, Anne-Marie TRINQUIER, Mireille JOUBERT, Mme Sandra BAQUÉ, MM. Didier ALVAREZ, Jean-Jacques ARREGLE, Serge ARRIEULA, Jacques BRUNO, Edouard de GRANGE, Raymond FINANA, Julien LAULHÉ, Daniel LEYGUE, Jérôme TOULOUSE.

Absents excusés : Vanessa DONNAY (pouvoir à M. Jérôme TOULOUSE).
Stéphane ESCAMES

Mme Mireille JOUBERT est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Approbation compte-rendu réunion précédente,
- ONF – Coupe à asseoir en 2023
- Vente de bois 2023 – Prix de vente
- Vente de bois : Approbation règlement d'affouage sur pied
- Divers.

1) Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Procès verbal de la réunion du 11 mai 2023.

2) ONF – Coupe à asseoir en 2023

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. Hervé ARIGAULT de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asseoir en 2023 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2023,
- désigne messieurs M. Jean-Jacques ARREGLE, M. Serge ARRIEULA, M. Daniel LEYGUE comme garants
- fixe: - le mode de partage **par feu**
 - le délai d'abattage **au 31 octobre 2023**

- le délai de vidange **au 31 octobre 2023**

- **donne** pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Monsieur le Maire ou son représentant assistera au martelage des parcelles n° 5_P et 6_P.

3) Vente de bois 2023 – Prix de vente

Après discussion le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, fixe le prix à 10 € le stère.

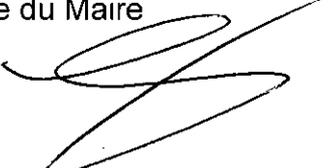
4) Vente de bois : Approbation règlement d'affouage sur pied

Après discussion le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, approuve le règlement d'affouage présenté par M. le Maire.

5) Divers

- **Réservation salle polyvalente pour le 18 octobre 2023** : demande accordée
- **Déménagement de la classe de CP vers la garderie** : demande refusée car la garderie ne peut pas être déplacée par manque de place et la structure actuelle des locaux ne peut pas être modifiée.
- **PLUI** : réunion d'information auprès des élus le jeudi 25 mai de 15h à 16h à l'annexe mairie.
- **CCAS** : les colis seront distribués le 2 décembre 2023 suivi du traditionnel repas.
- **Vivre Ensemble** : La journée Vivre Ensemble se déroulera le jeudi 18 mai 2023. Un appel à bénévoles, signé par M. le Maire et M. le Président de l'association, sera distribué sur la commune.
- **Fête des voisins** : manifestation prévue le 17 juin 2023 à Marsillon. Une information sera distribuée sur la commune.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, M. le Maire lève la séance à 20h.

Signature du Maire 	Signature du secrétaire de séance 
---	---